

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 23 janvier 2007 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Paule Fortier, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, toutes commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Rémi Tremblay, dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Julie Brunelle, secr. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj. et Yvon Truchon, dir. gén. adj., ainsi que M. Alain St-Jean, commissaire.

Mme Sandra East a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-070123-1469

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2006.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-070123-1470

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2006.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-070123-1471

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-070123-1472

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

- 2.2.1 Expulsion d'un élève;
- 4. Probation de gestionnaire;
- 5. Modification au plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2006-2007;
- 6. Nomination de gestionnaire; (huis clos)
- 7. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;
- 8. Travaux dans les établissements :
 - 8.1 Réfection partielle de la toiture : école Curé-Paquin – nomination d'un architecte;
 - 8.2 Réfection de la toiture : école Horizon-Soleil – appel d'offres sur invitation;
 - 8.3 Réfection partielle de la toiture : école Clair Matin – appel d'offres sur invitation;
 - 8.4 Remplacement des portes et fenêtres : école Alpha – appel d'offres sur invitation;
 - 8.5 Mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire : écoles secondaire Rive-Nord, secondaire Lucille-Teasdale, Saint-Gabriel et Polyvalente Sainte-Thérèse – appels d'offres sur invitation;
 - 8.6 Mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire : écoles secondaire du Harfang, secondaire des Patriotes, secondaire Jean-Jacques-Rousseau et secondaire Henri-Dunant – appels d'offres sur invitation;
 - 8.7 Mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire : écoles secondaire d'Oka, secondaire Liberté-Jeunesse et Polyvalente Deux-Montagnes – appels d'offres sur invitation;

Adopté

RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE – ÉCOLE CURÉ-PAQUIN

Résolution n° CE-070123-1473

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection partielle de la toiture à l'école Curé-Paquin;

ATTENDU que le projet est évalué à 208 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE RETENIR la firme Denis Legault architecte pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection partielle de la toiture à l'école Curé-Paquin, le tout sous réserve de l'approbation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » 2006-2007;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer le contrat à cet effet.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE HORIZON-SOLEIL

Résolution n° CE-070123-1474

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection complète de la toiture à l'école Horizon-Soleil;

ATTENDU que le projet est évalué à 804 681 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de réfection complète de la toiture à l'école Horizon-Soleil, le tout sous réserve de l'approbation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » 2006-2007 :

- Le Groupe Coursol et Falardeau Architectes;
- Emery et associés architectes;
- Tremblay L'Écuyer Associés Architectes.

Adopté

RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE – ÉCOLE CLAIR MATIN

Résolution n° CE-070123-1475

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection partielle de la toiture à l'école Clair Matin;

ATTENDU que le projet est évalué à 747 000 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de réfection partielle de la toiture à l'école Clair Matin, le tout sous réserve de l'approbation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » 2006-2007 :

- Laurence Hettel architecte;
- Larry O'Shaughnessy architecte;
- L'Écuyer Lefavre Architectes.

Adopté

REMPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES – ÉCOLE ALPHA

Résolution n^o CE-070123-1476

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de remplacement des portes et fenêtres à l'école Alpha;

ATTENDU que le projet est évalué à 482 000 \$;

ATTENDU l'instruction n^o 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de remplacement des portes et fenêtres à l'école Alpha, le tout sous réserve de l'approbation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » 2006-2007 :

- Bouré Therrien Architectes;
- Berthiaume & Associés Architectes;
- Larry O'Shaughnessy architecte;

Adopté

MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS – 2^E CYCLE DU SECONDAIRE (BLOC I)

Résolution n^o CE-070123-1477

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire aux écoles secondaire Rive-Nord, secondaire Lucille-Teasdale, Saint-Gabriel et Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU l'allocation supplémentaire pour la mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire attribuée par le MELS, selon le document daté du 11 août 2006;

ATTENDU que le projet est évalué à 1 026 400 \$ pour ces quatre écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'INVITER les firmes suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire aux écoles secondaire Rive-Nord, secondaire Lucille-Teasdale, Saint-Gabriel et Polyvalente Sainte-Thérèse :

En architecture

- Laurence Hettel architecte;
- Yves Woodrough et associés, architectes;
- Berthiaume & Associés Architectes;

En ingénierie

- BSA groupe conseil;
- Leroux, Beaudoin, Hurens et associés inc.;
- Cima plus, Société d'ingénierie.

Adopté

MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS – 2^E CYCLE DU SECONDAIRE (BLOC II)

Résolution n^o CE-070123-1478

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire aux écoles secondaire du Harfang, secondaire des Patriotes, secondaire Jean-Jacques-Rousseau et secondaire Henri-Dunant;

ATTENDU l'allocation supplémentaire pour la mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire attribuée par le MELS, selon le document daté du 11 août 2006;

ATTENDU que le projet est évalué à 808 800 \$ pour ces quatre écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'INVITER les firmes suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire aux écoles secondaire du Harfang, secondaire des Patriotes, secondaire Jean-Jacques-Rousseau et secondaire Henri-Dunant;

En architecture

- Yves Woodrough et associés, architectes;
- François Grenon architecte;
- Tremblay L'Écuyer Associés Architectes.

En ingénierie

- Dessau-Soprin inc.;
- BSA groupe conseil;
- Cima plus, Société d'ingénierie.

Adopté

MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS – 2^E CYCLE DU SECONDAIRE (BLOC III)

Résolution n^o CE-070123-1479

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire aux écoles secondaire d'Oka, secondaire Liberté-Jeunesse et Polyvalente Deux-Montagnes;

ATTENDU l'allocation supplémentaire pour la mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire attribuée par le MELS, selon le document daté du 11 août 2006;

ATTENDU que le projet est évalué à 1 046 100 \$ pour ces trois écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'INVITER les firmes suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de mise à niveau des locaux spécialisés pour le 2^e cycle du secondaire aux écoles secondaire d'Oka, secondaire Liberté-Jeunesse et Polyvalente Deux-Montagnes;

En architecture

- Claude Hamelin Lalonde architecte;
- L'Écuyer Lefaivre Architectes;
- Le Groupe Coursol et Falardeau Architectes.

En ingénierie

- Leroux, Beaudoin, Hurens et associés inc.;
- BSA groupe conseil;
- Tecsuit inc.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRATS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE - RAPPORT

Résolution n^o CE-070123-1480

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles;

ATTENDU la résolution n^o CE-060627-1405 concernant les adjudications durant la période estivale;

ATTENDU le résultat des appels d'offres;

ATTENDU le rapport de la Direction du service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ENTÉRINER l'adjudication du contrat suivant au plus bas soumissionnaire conforme :

- Contrat pour la réalisation des travaux de drainage périphérique autour du bâtiment et réaménagement des stationnements et du débarcadère d'autobus à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à l'entrepreneur Entreprise de Pavage Dion inc., pour un montant de 236 278,60 \$, toutes taxes incluses.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRE

La direction générale dépose son rapport sur la probation d'une gestionnaire. Elle indique que Mme Lise Laurence, coordonnatrice à la direction du service de la formation générale des jeunes, a accompli cette étape avec succès.

HUIS CLOS

Résolution n^o CE-070123-1481

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 20.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CE-070123-1482

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 25.

PLAN D'ORGANISATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES ET DES ÉTABLISSEMENTS 2006-2007 - MODIFICATION

Résolution n^o CE-070123-1483

ATTENDU que le conseil des commissaires a délégué au comité exécutif le pouvoir d'approuver le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général (rés. n^o CC-990609-392);

ATTENDU le plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2006-2007, tel qu'adopté par le comité exécutif le 23 mai 2006 (rés. n^o CC-060523-1371);

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des modifications à ce plan;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec, conformément à la politique locale de gestion des administrateurs;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER le plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2006-2007 tel qu'amendé, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 154.

Adopté

NOMINATION – DIRECTION

Résolution n^o CE-070123-1484

ATTENDU la modification apportée au plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2006-2007 (rés. n^o CE-070123-1483);

ATTENDU l'entente intervenue entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et l'Association des cadres scolaires du Québec;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE NOMMER M. Georges Brissette au poste de directeur de la Communauté apprenante, à compter du 29 janvier 2007.

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, M. Georges Brissette sera soumis à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no CE-070123-1485

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 30.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Rémi Tremblay, secrétaire général